

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SUR LICITATION

L'adjudication aura lieu le jeudi 12 décembre 2019 à 9h30

Au Palais de Justice de CRÉTEIL (94), Place du Palais de Justice
Salle A - Rez-de-chaussée - Bâtiment Nord - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT MAUR DES FOSSES (94)**

9 avenue Georges Goussot

Cadastré section DK n° 26 pour 4 ares, consistant en :

UN PAVILLON d'habitation élevé sur sous-sol : comprenant suivant le procès-verbal dressé par Maître Jean-Gabriel GROS, Huissiers de Justice Associé à THIAIS (94), en date du 16 mars 2018 :

- Au rez-de-chaussée : entrée-couloir, séjour, deux chambres, dégagement, salle de bains, cuisine, toilettes

- Au sous-sol : trois pièces

Jardin.

MISE À PRIX : 150.000 € (CENT CINQUANTE MILLE EUROS)

Avec faculté de baisse du quart, puis de la moitié en l'absence d'enchère

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL.

CONSIGNATION : 15.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ Maître **Marie-Odile PEROT-CANNAROZZO**, Avocat au Barreau du Val de Marne, 1 bis avenue de la Mairie (94440) VILLECRESNES, **TEL. 01 43 89 66 05**, mopcavocat@gmail.com, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ A Maître **Michel MIORINI**, Avocat au Barreau de l'ESSONNE, membre de la SELAS AVOCATS ASSOCIES MIORINI, Résidence le Féray – 4 rue Féray (91100) CORBEIL-ESSONNES, **TEL. 01.60.90.13.13** – site internet : miorini.com.

▶ Au greffe du juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé, les lundi et mardi. (N°RG 14/05903).

▶ Sur INTERNET : www.vlimmo.fr - www.licitor.com